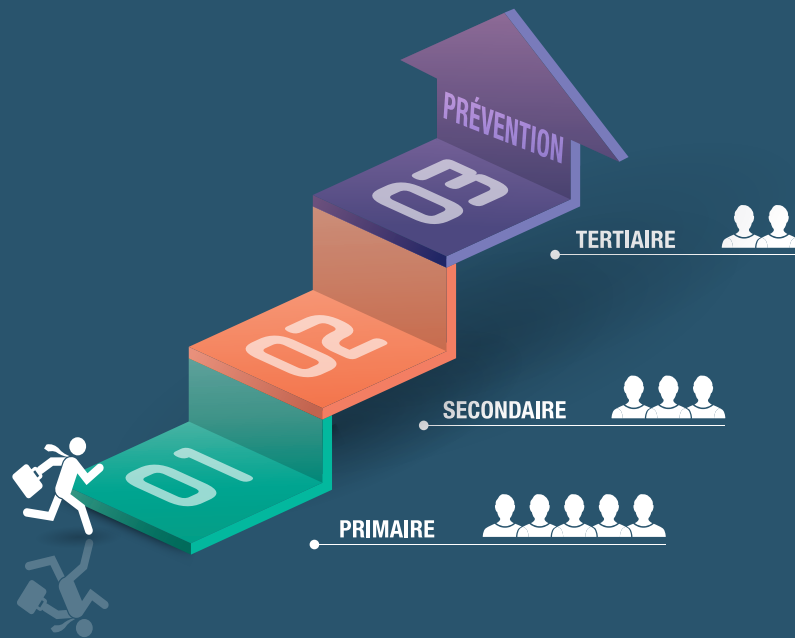


NIVEAUX DE PRÉVENTION AU CPRMV

L'action du CPRMV s'inscrit dans un continuum de prévention, lequel commence auprès de la population en général, se soucie des individus vulnérables et termine sa course avec les individus en voie de radicalisation violente (ou déjà radicalisés).



CENTRE DE PRÉVENTION
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE



CENTRE DE PRÉVENTION
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE

Si je contacte le centre, que se passe-t-il ?

Un ou une spécialiste vous rappellera dans un délai de 48 heures afin de parler de vos inquiétudes et de vos besoins, vous rencontrer et, s'il y a lieu, mettre en place un plan d'intervention.

LIGNE D'ASSISTANCE 24/7
C'est confidentiel!

Région de Montréal : 514 687-7141
Ailleurs au Québec : 1 877 687-7141

info-radical.org

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE :

**INTERVENIR À TOUS
LES NIVEAUX**

Prévention d'abord!



PRÉVENTION PRIMAIRE

(ou prévention universelle)

La prévention primaire s'intéresse à l'ensemble de la population¹.

Elle cherche à cibler, en amont, les causes et les facteurs (individuels, interpersonnels, communautaires, sociétaux) qui pourraient être à la source de dynamiques de radicalisation menant à la violence, quelle qu'en soit la forme.

Le fondement de ce type de prévention est donc de favoriser la résilience collective, en faisant abstraction des risques individuels ou de critères particuliers.

OBJECTIFS

- A.** Faire connaître le problème de la radicalisation menant à la violence et connaître les ressources disponibles pour y faire face.

Exemples d'initiatives à favoriser :

- Campagne de sensibilisation
- Ateliers de sensibilisation, etc.

- B.** Mettre en œuvre des activités de prévention portant sur les facteurs individuels, interpersonnels, communautaires ou sociétaux ayant un rôle dans les dynamiques de radicalisation menant à la violence.

Exemples d'initiatives à favoriser :

- Activités visant à favoriser l'éducation, l'inclusion sociale, politique et économique, ainsi que la participation au vivre-ensemble
- Outils et pratiques permettant de renforcer l'esprit critique et réflexif
- Stratégies de renforcement de l'empathie
- Dialogues interreligieux, etc.

¹ Deux cadres de classification sont généralement utilisés en prévention : on peut ainsi parler de prévention primaire, secondaire et tertiaire, ou encore de prévention universelle, ciblée et indiquée.



PRÉVENTION SECONDAIRE

(ou prévention ciblée)

La prévention secondaire déploie ses efforts autour des individus à risque de basculer dans une dynamique de radicalisation.

Ce type de prévention vise donc à réduire les vulnérabilités et les facteurs de risque dans les groupes ou les milieux identifiés comme des terrains possibles de radicalisation. Dans cette foulée, elle encourage les situations et les contextes susceptibles de soutenir favorablement les individus fragilisés.

La prévention secondaire s'adresse également aux intervenants et intervenantes du milieu qui, s'ils sont sensibilisés au phénomène et convenablement outillés pour le comprendre – et, le cas échéant, le prendre en charge – constituent de formidables acteurs de prévention.

OBJECTIFS

- A.** Intervenir auprès des groupes ou des secteurs jugés prioritaires en matière de radicalisation menant à la violence.

Exemples d'initiatives à favoriser :

- Sensibilisation des milieux scolaires et jeunesse
- Activités d'engagement communautaire auprès des jeunes
- Ateliers ayant pour objet des problématiques telles que : identité et vivre-ensemble ; discours haineux ; inclusion et diversité des croyances ; apprentissage du numérique et des médias sociaux ; etc.

- B.** Aider les intervenantes et intervenants professionnels des milieux scolaires, sociaux et de la santé, policiers et communautaires à reconnaître les composantes de la radicalisation menant à la violence pour qu'ils sachent comment y répondre – directement ou par l'intermédiaire des ressources disponibles.

Exemples d'initiatives à favoriser :

- Documentation particulière
- Formations propres aux réalités de chaque secteur et au mandat respectif de chaque professionnel
- Outils pratiques adaptés pour les intervenants et les professionnels de chaque environnement, sous la forme de guides, fiches, etc.



PRÉVENTION TERTIAIRE

(ou prévention indiquée)

La prévention tertiaire veille principalement à la réinsertion des individus radicalisés et au renforcement des capacités de résilience de ceux qui se sont sortis du processus de radicalisation.

La prévention tertiaire cherche à favoriser, chez l'individu, un désengagement de la violence et de l'extrémisme, ou une distanciation par rapport à l'adhésion à un discours ou à des croyances extrémistes. Intervention de nature spécialisée, elle se situe sur trois plans :

Individus en situation de radicalisation : Prise en charge psychosociale ou communautaire et pistes de réinsertion sociale (que les individus soient condamnés ou non pour des gestes criminels).

Individus en processus de réinsertion sociale : Renforcement de leur résilience et de leurs facteurs de protection, en les amenant progressivement dans un processus d'intégration à la société et d'identification au vivre-ensemble.

Individus passibles de judiciarisation, ou déjà judiciarisés : Solution proactive où l'intervention est mise en place avant que la judiciarisation de l'individu concerné ne soit rendue nécessaire ou pour accompagner la sortie d'un processus de judiciarisation.

OBJECTIFS

- A.** Intervenir lors des constats suivants :
- Détérioration des situations où un individu est à risque d'entrer dans une dynamique de radicalisation
 - Aggravation des situations individuelles avérées de radicalisation

Exemples d'initiatives à favoriser :

- Prise en charge et accompagnement de l'individu et de ses proches
- Démarche concertée de type psychosocial ou communautaire
- Projets artistiques visant à développer l'expression de soi

- B.** Accompagner le processus de réinsertion sociale des personnes ex-radicalisées.

Exemples d'initiatives à favoriser :

- Évaluation des facteurs de vulnérabilité et de protection afin de faciliter la réinsertion sociale des individus
- Suivi et activités visant à favoriser la réinsertion sociale des individus ex-radicalisés, etc.